



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00015** du
Un permis de construire a été délivré à

18 JUL. 2024

Domicilié (e)

TOIT ET JOIE
82 RUE BLOMET
75015 PARIS

En vue de la réalisation : Réhabilitation d'un immeuble d'habitation de 30 logements,
requalification des façades, isolation et enduit. remplacement des menuiseries.
requalification des accès et des halls. Travaux dans les logements. résidentialisation et
requalification des espaces extérieurs. réaménagement de la voirie intérieure. Mise en place
d'une clôture et création de locaux ordures ménagères et encombrants

Sur un terrain sis
Cadastré

RUE THIMONNIER
AC24

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 18 JUL. 2024

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 24 00015** du 18 JUL. 2024 a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,